

MAI 2025 - NUMERO 29

LOU TAMBOURINAIRE



Mesdames et messieurs,

L'année 2025 sera la dernière ligne droite de notre mandat municipal, un mandat riche en réalisations et investissements pour notre beau village et au service de ses habitants.

Ce sont environ 1.5 millions d'euros, soit 6 fois plus que nos recettes budgétaires qui ont financé nos projets : aménagement de la place du village, création de parkings paysagers, aire de jeux pour les enfants, enfouissement des lignes électriques pour le nord du village, schéma directeur de l'eau et assainissement, acquisition de parcelles foncières.

Mais cette année verra aussi l'achèvement des travaux de notre mairie qui sera désormais plus fonctionnelle, économe en énergie, avec un accueil pour le public plus rationnel. La réfection de la toiture du temple devrait être effectuée malgré une conjoncture financière difficile. Enfin, des travaux de voirie et d'aménagement de la rue couverte doivent aussi être réalisés.

Tous ces travaux n'auraient pas pu être menés à bien sans l'aide du département, de la région et du SDED mais aussi et surtout grâce à l'épargne constituée par notre commune tout au long des précédents mandats. Cela nous a permis d'investir sans avoir recours à l'emprunt, sans laisser de dettes aux générations futures et sans augmentation des taxes d'impositions.

Je voudrais aussi féliciter et encourager les associations pour les événements à venir : fête de la musique, le repas républicain, fête de la St Roch, exposition de nos peintres, les repas de l'âge d'or et les journées du patrimoine.

Je vous espère nombreux à toutes ces manifestations. Qu'elles soient pour tous l'occasion d'échanger et de partager des moments de convivialité en cette période troublée pleine d'incertitude qui plonge notre pays dans une crise financière et politique jamais égalée.

Nous devons rester solidaires et engagés pour notre commune et notre pays

Le maire,
Bernard Doutres.

PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION

BERNARD DOUTRES - JEAN-LUC AUTARD - PASCAL FRANCON - PATRICIA GUITTON -
JACQUES LANDRAUD

LE BUDGET MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE 1 AVRIL 2025 AFIN DE VOTER LES COMPTES ADMINISTRATIFS ET LES BUDGETS PRIMITIFS 2024 DE LA COMMUNE ET DU SERVICE DE L'EAU.

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT :

- Résultat de l'exercice :	78 504,75 €
- Résultats antérieur reportés :	453 033,47 €
- Résultat à affecter :	531 538,22 €

RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT

- Résultat de l'exercice :	-10 342,74 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté :	35 105,41 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement :	24 762,67 €

SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024 :

- Reste à réaliser en dépenses	0€
- Reste à réaliser en recettes	0€
- Besoin en fonctionnement	0€

DÉCISION D'AFFECTATION :

- Report en investissement :	24 762,67 €
- Report en fonctionnement :	531 538,22 €

De ce fait, et comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents, dans sa séance du 1/04/2025 de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

Ils s'établissent comme suit : Taxe d'habitation : 4,46% - Taxe foncière propriétés bâties : 23,95% - 15,51% (Département) + 8,34% (Commune) - Taxe foncière non bâti : 58,01%

Soyez certains que le maire et l'équipe municipale s'efforcent, comme mes années précédentes, à ce que les taux d'imposition restent parmi les plus bas.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT :

- Résultat de l'exercice :	9 860,40 €
- Résultats antérieur reportés :	45 987,91 €
- Résultat à affecter :	57 848,31 €

RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT

- Résultat de l'exercice :	-50 375,98 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté :	110 420,19 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement :	60044,21 €

SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024 :

- Reste à réaliser en dépenses	0€
- Reste à réaliser en recettes	0€
- Besoin en fonctionnement	0€

DÉCISION D'AFFECTATION :

- Report en investissement :	60 044,21 €
- Report en fonctionnement :	57848,31 €

Participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles de Grignan et de Taulignan :
Le montant de ces participations aux frais de scolarité par enfants s'établit de la manière suivante :
750 € pour la commune de Grignan et 550 € pour la commune de Taulignan.



JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

Merci aux courageux volontaires qui ont bravé le froid et le mistral pour participer la journée de l'environnement. Pendant qu'une équipe dégageait les croix du calvaire, les chasseurs nettoyaient les bois et bords des routes. Environ 5 m³ de détritux ont été ramassés par les chasseurs dans les fossés des routes de La Bégude-de-Mazenc et d'Espeluche.



MISE EN PLACE DES BANCS AU BORD CHAMP DE LAVANDE

Trois bancs supplémentaires ont été installés sur le parcours qui longe le champ de lavande, ils permettent aux promeneurs d'apprécier la vue sur notre beau village.

Le syndicat mixte Ardèche Drome Numérique est propriétaire du réseau de fibre. La société ADTIM FTTH est chargée d'exploiter et de commercialiser ce réseau auprès des opérateurs.

Pour toute question relative au raccordement de logements, les administrés pourront contacter la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local).

Plus performante, la fibre vient progressivement remplacer l'ADSL, qui s'appuie sur le réseau téléphonique en fil de cuivre. Ce réseau est moins rapide et la qualité du signal est atténuée par la distance.

D'un point de vue technologique, la fibre optique est un fil de verre transparent très fin, qui véhicule, via un signal lumineux, une grande quantité d'informations à très grande vitesse (la télévision, le téléphone, la visioconférence ou des données informatiques...).

LES + DE LA FIBRE

Face à l'ADSL, la fibre présente plusieurs avantages :

- **Un débit beaucoup plus élevé** : 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1Gbit/s (soit 1000 fois les débits actuels) selon l'abonnement (moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL)
- **Un débit stable, en réception et en émission**, et ce quel que soit l'éloignement du nœud de raccordement optique
- **La possibilité d'un usage simultané optimal** de plusieurs terminaux sans perte de débit
- **Une qualité d'image nettement supérieure**

DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

Pour équiper l'ensemble de l'Ardèche et de la Drôme en très haut débit et emmener la fibre dans chaque foyer, 467 millions d'euros seront nécessaires. Cet investissement important, à la hauteur des enjeux, est partagé par les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et les intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe.

1 500 EUROS PAR LIGNE À CONSTRUIRE

Le projet ADN se réalise grâce à une forte mobilisation publique, depuis l'échelon européen jusqu'à l'échelle la plus locale.

La solidarité est le mot d'ordre : certains territoires sont en effet plus difficiles à couvrir, et donc demandent plus d'investissements financiers. Les collectivités ont donc décidé de mettre en place un mécanisme de financement dit de « péréquation », entre zones rurales à faible densité d'habitat et zones plus denses.

La participation de chacun des financeurs est calculée sur la base d'un montant unique par foyer ou site à raccorder de 1500 €, quel que soit le coût réel des travaux.

Le conseil municipal a décidé la réalisation des schémas directeurs sur l'eau, l'assainissement et DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Parce que le projet est ambitieux et complexe, les travaux seront échelonnés dans le temps. ADN et les collectivités ont choisi d'intervenir selon deux grands principes : solidarité et efficacité économique :

- En priorité sur les secteurs en zone « grise », où les débits sont particulièrement faibles (moins de 4 mégabits/seconde) ;
- En déployant par poche de 2 000 foyers minimum, pour « attirer » les opérateurs.

LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

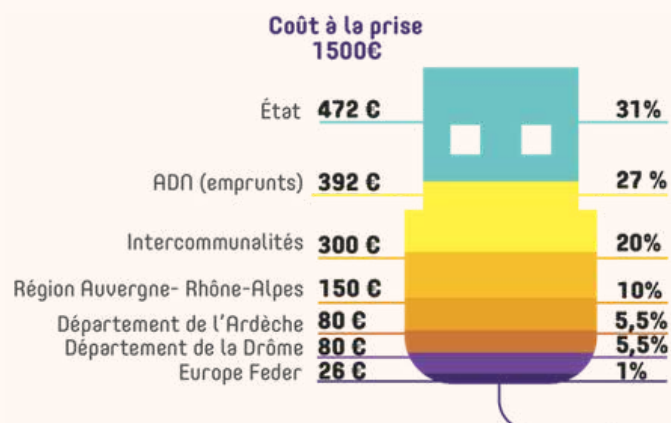
Sur le territoire national, c'est le Plan France Très Haut Débit qui encadre le déploiement du très haut débit. Il vise à couvrir intégralement la France en très haut débit, via un mix technologique entre fibre optique, 4G et modernisation des réseaux. **ADN a choisi un objectif plus ambitieux du**

100% fibre pour l'Ardèche et la Drôme.

Lancé au printemps 2013, le plan national repose sur un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre les opérateurs privés en zones conventionnées et les collectivités territoriales (zones d'initiative publique). Son pilotage a été confié par le Gouvernement à l'Agence du numérique.

Dans les zones d'initiative publique, l'État soutient financièrement les investissements des collectivités territoriales par le biais de subventions ou de prêts bonifiés.

ADN bénéficie ainsi d'une enveloppe de 146,9M€.





D'or au chien assis de gueule
Au chef bastillé de même chargé de trois chênes d'argent

SALLES SOUS BOIS EN DRÔME PROVENCALE

En avant-première, le Tambourinaire vous présente le blason de Salles sous-bois.

En effet la municipalité a décidé de se doter d'un blason pour sa commune.

Ce projet a pris naissance au cours de l'année 2022, après plusieurs propositions présentées au conseil municipal qui a opté pour ce dernier.

Les thèmes qui ont orienté la composition du blason sont ceux représentant notre village : son histoire, son environnement, ses coutumes, les bois, le chien de St Roch, ancien village médiéval fortifié, son appartenance à la Drôme provençale.

Le projet a été soumis à la commission nationale de l'héraldique pour avis. Nous sommes dans l'attente d'une réponse favorable de cet organisme officiel, qui est rattaché au ministère de la culture.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE



CHANGEMENT DES VANNES DE SECTEURS

Dans le cadre du schéma directeur sur l'eau, nous avons changé les 16 vannes de secteurs qui permettent d'isoler des tronçons du réseau d'eau. Toutes ces vannes dataient de la création du réseau en 1962. Grippées, elles n'étaient plus opérationnelles. A ce titre nous nous excusons pour la gêne occasionnée lors de ces travaux. En effet certains secteurs ont été coupés plusieurs fois, mais le changement de ces vannes était indispensable pour assurer une bonne exploitation du réseau.



CHANGEMENT DE LA POMPE DU FORAGE

La pompe du forage a montré des défaillances en fin d'été 2023, son débit normal de 20m³/h est passé à 8m³/h fin août, période à laquelle le forage fonctionne une fois par jour minimum.

Malgré cette défaillance nous n'avons pas manqué d'eau. La consommation a diminué à la fin de l'été. Fin Septembre nous sommes revenus uniquement sur le débit des sources, Après plusieurs investigations il est apparu qu'une partie du débit de la pompe repartait dans la nappe phréatique, Nous avons donc été amenés à retirer le corps de la pompe qui était fendu.

Après 34 ans de bon fonctionnement, nous avons changé l'ensemble des équipements du forage. Ce forage est indispensable pour nous permettre d'avoir de l'eau en période estivale, Le forage se situe à 100m de profondeur et la pompe à 67 m. Il est à souhaiter que la nouvelle pompe dure aussi longtemps que la première.



L'AGENDA DES ASSOCIATIONS ET DES MANIFESTATIONS 2025

Association
Animations Loisirs
Salles Sous Bois

Comme chaque année les membres de l'association "Animation et Loisirs" vous proposent des activités tout au long de l'année. Cette année encore, de nombreux rendez-vous vous attendent ! Les membres de l'association sont ouverts à toute suggestion pour de nouvelles animations.

1ER JUIN
RANDONNEE PEDESTRE ET PIQUE-NIQUE



16, 17 et 18 AOUT
FETE DE LA ST ROCH



20 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE
Groupe **COVERAGE**, sur la place des Aires, buvette et restauration rapide.



31 OCTOBRE
FETE D'HALLOWEEN



14 JUILLET
REPAS REPUBLICAIN ET BAL



5 DECEMBRE
SOIREE AU TEMPLE



L'AGE D'OR

REPAS D'ETE - VENDREDI 20 JUIN
À PARTIR DE MIDI AU RESTAURANT "LA MARGUERITTE"

LE 3 JUILLET, REPAS PARTAGÉ, STYLE
AUBERGE ESPAGNOLE AVEC LES CLUBS
DE TAULIGNAN ET GRIGNAN

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
FRANCOISE AU 0674525172



ATELIER DU MISTRAL

L'atelier du mistral expose le dernier week-end de juin du 27 au 29.

Venez découvrir les œuvres de nos artistes peintres.

Le samedi 28 aura lieu le vernissage à 12h00 ou vous êtes cordialement invités.

Pour ceux qui le désirent, rejoignez nous aux cours de peinture tous les mercredis de 14h30 à 17h30 à la salle polyvalente



ACCA DE SALLES-SOUS-BOIS

Plus ancienne association du village, plus de 40 sociétaires, un bilan important concernant le prélèvement de 115 sangliers, 16 chevreuils, 8 renards au cours de la campagne 2024-2025.

Le repas organisé en mars a obtenu un franc succès avec une nombreuse participation (à renouveler).

SALLES-SOUS-BOIS PATRIMOINE



30 JUIN AU 5 JUILLET

En lien avec le festival de la correspondance, une chambre d'écriture s'installe au temple ainsi qu'une exposition photos de l'église et des croix.



PARCOURS HISTORIQUE ET TOURISTIQUE DU VILLAGE

En lien avec la municipalité, Salles-sous-Bois Patrimoine se propose de le parcourir dans le village, autour des points d'intérêt historiques, au fil de nos rues.

L'association apportera sa contribution en proposant des textes explicatifs, grâce aux archives départementales auxquelles nous avons eu accès. Journées Européennes.



20 et 21 SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

A l'occasion des JEP 2025, nous vous proposons une balade dans le village et une visite commentée de l'église dans laquelle seront exposés des objets du patrimoine religieux récemment sortis de l'ombre.

Pour votre information

Débroussaillage :

Les modalités précises de mise en œuvre du débroussaillage sont adaptées au mieux aux conditions locales de votre département.

Premier réflexe : Allez Consulter le site de votre préfecture !

Le débroussaillage comprend plusieurs types de travaux : des travaux de réduction importante de la végétation, qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, travaux recommandés durant les saisons d'automne et d'hiver ; l'entretien des zones déjà débroussaillées, qui consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles ; le nettoyage après une opération d'entretien comprenant l'élimination des résidus végétaux et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation.

Remplissage des piscines

Nous informons la population que le remplissage des piscines doit être signalé à l'avance en mairie pour permettre une bonne gestion de la distribution d'eau. Merci.

Les prochaines permanences du conseiller numérique auront lieu les 13 mai, 19 juin et 24 juillet

Et Merci !...



Nos commerces itinérants :



Le vendredi matin

LA BAMBINA
Pizza à emporter
Le jeudi soir



06 76 64 67 35

BOULANGERIE
04 75 46 50 47



BOUCHERIE ROLLAND
04 90 65 96 9



CLEMENCE COIFFURE

UN MARDI APRES MIDI TOUS LES QUINZE JOURS AVEC OU SANS
RENDEZ VOUS.

06 70 53 42 56

Prochaine tournée : Mardi 6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin



La mairie est ouverte

les lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h

Téléphone : 04.75.53.55.38.

Mail : mairie.salles.sous.bois@wanadoo.fr

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la commune : <https://salles-sous-bois.fr>

Si vous souhaitez être informé-e régulièrement par mail, vous pouvez faire une demande à : sallessousbois@gmail.com ou encore appelez Patricia au 06.30.36.72.11.